MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

COMITE DE GESTION DES RESSOURCES
PAYS PAUVRES TRES ENDETTES

N°1537/MEFB-CAB/CGRPPTE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE GESTION DES RESSOURCES PPTE DU 3 DECEMBRE 2010

Le trois décembre 2010, à 14 heures 30 minutes, s'est tenue dans la salle des réunions du ministère, au 7ème étage, la réunion du Comité de gestion des ressources PPTE sous l'autorité de Monsieur Jean-Raymond DIRAT, directeur de cabinet du ministre des finances, du budget et du portefeuille public, président dudit comité. La liste des participants est jointe en annexe.

Le président du comité de gestion a ouvert la séance en présentant le projet d'ordre du jour. Il a constaté l'absence du point sur la vérification des mandats ou des présences. Aussi, sur les trois points inscrits à l'ordre du jour, les points 1 et 2 ont été adoptés sans amendement. Étant donné qu'aucun dossier n'a été prévu au point n°3 « divers », ce dernier a été retiré de l'ordre du jour.

Les nouveaux points inscrits à l'ordre du jour sont ainsi qu'il suit :

1. vérification des présences ;
2. adoption du compte rendu de la réunion du 13 octobre 2010 ;
3. point sur l'état d'avancement des projets financés sur fonds PPTE.

2. Adoption du compte rendu de la réunion du 13 octobre 2010

Sur ce premier point, le président a demandé aux membres du Comité de gestion de se rapprocher du secrétariat pour communiquer leurs observations.

3. Point sur l'état d'avancement des projets financés sur fonds PPTE

Le Président a demandé aux coordonnateurs des projets PURAC et PRCTG de faire le point de l'état d'exécution du programme des dépenses à financer

sur les ressources PPTE, exercices 2009 et 2010. Après l'exposé fait par les deux coordonnateurs, il a été constaté un retard au niveau du paiement des factures au trésor public. En outre, le coordonnateur du projet PURAC a sollicité le renforcement du personnel notamment l'appui au spécialiste en passation des marchés.

Après échange de vues entre les membres du comité, il a été retenu ce qui suit :

- responsabiliser les représentants de la direction générale du budget et de la direction générale du trésor pour un traitement diligent des dossiers des entreprises adjudicataires ;
- recruter un assistant au spécialiste de passation des marchés au profit du projet PURAC ;
- prévoir une enveloppe pour chaque ministère bénéficiaire des ressources issues des fonds PPTE, au budget de l'Etat, en vue de faire face aux dépenses urgentes et charges diverses pour accompagner la réalisation des projets financés sur fonds PPTE ;
- renvoyer l'examen du projet de budget exercice 2011 au cours de la prochaine réunion ;
- présenter au comité de gestion le calendrier des réceptions provisoires des ouvrages dans le cadre des travaux d'assainissement de la ville de Pointe-Noire.

Commencée à 14 heures 30 minutes, la réunion du comité de gestion des fonds PPTE a pris fin à 16 heures 5 minutes.

Fait à Brazzaville, le 20 JUIN 2011

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
REPUBLIQUE DU CONGO
UNITE TRAVAIL JUSTICE
Le Directeur de Cabinet
CABINET

Le Président